

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Manifestation du 23 juin

Un président et un gouvernement dans les cordes

- Social -

Date de mise en ligne : jeudi 30 juin 2016

Démocratie & Socialisme

Quand un pouvoir est dans l'impasse, tout ce qu'il fait se retourne contre lui. Il peut nommer Necker, le renvoyer, le rappeler comme l'avait fait Louis XVI, la solution adoptée n'est jamais la bonne. Après 4 ans de reniement de ses engagements électoraux, de tentatives dérisoires de « triangulation » de la droite sur la déchéance de la nationalité ou sur la casse du Code du travail, François Hollande est dans la nasse.

Le tango de l'interdiction de la manifestation intersyndicale à Paris, le 23 juin, a laissé le gouvernement et le président de la République comme des poissons hors de l'eau. Ils ont réussi à dresser tout le monde contre eux après avoir menacé d'interdire, voulu imposer un rassemblement statique, puis interdit la manifestation et, au final, l'autoriser.

Ils ont exaspéré les syndicats

Ils ont mis l'intersyndicale CGT, FO, Solidaires, FSU, UNEF, FIDL, UNL, devant le choix de baisser pavillon ou de se battre. L'intersyndicale a choisi de se battre, et **François Hollande et Manuel Valls ont été obligés de baisser pavillon**. Ils ont dû accepter que la manifestation puisse se dérouler, même s'ils ont tenté de sauver la face en imposant un parcours très court (1,6 kilomètre aller-retour), particulièrement dangereux puisque la tête du cortège pouvait revenir à son point de départ, alors que la queue de la manifestation n'avait pas encore pu démarrer.

Dans de telles circonstances, la CGT, Solidaires, la FSU, l'UNEF, la FIDL, l'UNL, la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat des avocats de France ont eu parfaitement raison d'exiger l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les « *dysfonctionnements* » du maintien de l'ordre et « *les choix opérés par le ministère de l'Intérieur lors des manifestations contre la Loi Travail.* » Ils précisaient dans leur communiqué du 22 juin : « *De nombreux manifestant-tes sont victimes de graves dysfonctionnements : délogés, pourchassés, blessés, interpellés par les forces de police alors même qu'ils n'ont commis aucune infraction ! (...) Dans le même temps, certains individus responsables de « casse » sont contenus en tête de cortège sans jamais être neutralisés par les forces de police* ».

François Hollande et Manuel Valls ont, à leur corps défendant, renforcé l'intersyndicale qui a montré qu'**il était possible de faire plier le gouvernement** et amené beaucoup de gens à se mobiliser à Paris, mais aussi en province, contre le projet de loi El Khomri et la défense de la liberté de manifester.

Ils ont même réussi à recréer, ponctuellement, l'unité de tous les syndicats que la direction de la CFDT et celle de l'UNSA avaient rompue il y a plus de trois mois. La CFDT et l'UNSA ont condamné l'interdiction de manifester. La CGC qui s'était déjà prononcé contre le projet de loi El Khomri s'est, elle-aussi, prononcée contre l'interdiction de la manifestation.

Ils ont préparé le terrain à une nouvelle mobilisation du mouvement social à la rentrée.

Ils ont mécontenté la gauche

De nombreux députés de gauche ont protesté contre l'interdiction de manifester ; certains ayant même annoncé qu'ils participeraient à la manifestation même si elle était interdite.

L'ex-ministre de la Justice, Christiane Taubira, a estimé que les libertés publiques étaient un « *bien précieux* »

méritant « *plus d'efforts pour être sauvegardées* ».

Cécile Duflot a condamné une décision « *aberrante sur le plan du droit et des valeurs* », tandis que les élus du PCF, comme une dizaine de députés du PS, annonçaient qu'ils participaient à la manifestation. Le Parti de Gauche a bien entendu lui aussi condamné l'interdiction.

Par ailleurs, beaucoup, à gauche, qui restaient dans l'expectative quant au projet de loi El Khomri, ont vu le danger que présentait l'interdiction de cette manifestation pour les libertés publiques et regardent maintenant d'un autre oeil ce projet.

Ils ont parfaitement compris que c'était la première fois sous la Ve République qu'une manifestation syndicale, sur un sujet social, était interdite et qu'il ne fallait pas laisser passer une telle régression. « *La liberté individuelle, la liberté d'aller et venir et le droit d'expression collective des idées et des opinions* » sont des « *libertés constitutionnellement garanties* », déclarait le Conseil constitutionnel le 18 janvier 1995.

La manifestation interdite du 8 février 1962, alors que Maurice Papon (condamné en 1988 pour avoir organisé sous Vichy la déportation de 1 690 juifs) était préfet de police, qui avait coûté la vie à 9 manifestants, au métro Charonne, était, certes appelée par la CGT, la CFTC, la FEN et l'UNEF, aux côtés du PCF et d'autres forces de gauche, mais son objet était politique : manifester contre les crimes de l'OAS et pour la paix en Algérie.

La dernière interdiction d'une manifestation syndicale, sur un objectif syndical (la grève des mineurs) remontait à 1948 et à la « guerre froide ».

Ils ont mortifié la police

Le gouvernement a voulu maintenir l'organisation de l'euro de football alors qu'il savait qu'après les attentats de novembre, les forces de police étaient harassées.

Depuis 4 mois, le gouvernement, minoritaire dans le pays et au Parlement continue à vouloir imposer le projet de loi El Khomri. Il entraîne ainsi blocages, grèves et manifestations, alors qu'il lui suffirait de retirer ce projet pour que le mouvement social prenne fin.

Les forces de police et de gendarmerie sont mobilisées depuis maintenant 7 mois. Deux policiers viennent d'être victimes d'un assassinat revendiqué par Daesh. Des syndicats de policiers s'interrogent sur les consignes ou l'absence de consignes face aux « casseurs ».

Pour tenter d'étouffer la mobilisation sociale et pour donner satisfaction aux forces de police et de gendarmerie qui ne supportent plus d'être constamment sur la brèche, le gouvernement ne trouve rien de mieux à faire que d'interdire la manifestation du 23 juin. Manuel Valls a déjà donné la preuve spectaculaire de la fragilité du pouvoir politique face aux forces de police quand il a affirmé que l'attitude du policier qui avait refusé de lui serrer la main, ainsi que celle de François Hollande, n'était pas « *irrespectueuse* ». Il avait eu une toute autre attitude vis-à-vis du sapeur pompier qui avait eu la même attitude le 21 mars 2014, alors qu'il n'était pourtant que ministre de l'Intérieur. Il avait explosé : « *Vous n'êtes pas un gamin [...] Vous exercez des responsabilités. Je vous invite devant un ministre de l'Intérieur, un représentant du gouvernement, un représentant de l'Etat, un représentant de la République, à vous comporter comme un sapeur-pompier [...] Il y a une hiérarchie chez les sapeurs-pompiers. Vous devez la respecter !* » Pourtant, 110 « soldats du feu » étaient morts en service depuis 2005.

Les forces de maintien de l'ordre auront donc beaucoup de mal à comprendre la volte-face du ministre de l'Intérieur et l'autorisation de la manifestation parisienne.

Ils sont devenus la risée de la droite

« *Une manifestation interdite à 10 h et autorisée à 13 h, c'est le résumé d'un quinquennat calamiteux* », affirme François Fillon.

Alain Juppé enfonce le clou en déclarant que cette volte-face est la « *démonstration de l'incurie du gouvernement* ».

Il est vrai que, quand la droite se moque du gouvernement, c'est l'hôpital qui se moque de la charité, puisque Nicolas Sarkozy, toujours à l'affût d'un coup politique, avait affirmé, le 21 juin, devant la presse à Berlin, qu'il n'était « *pas raisonnable d'interdire aux syndicats de défilier* ».